



Comment déposer une demande d'aides à l'installation de bornes de recharge en France

Particuliers

Aides fiscales :

- Pour savoir si vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt, consultez ce [site](#).
- Conservez vos justificatifs de paiements, car l'administration fiscale peut vous les réclamer (factures de l'entreprise ayant fourni les matériaux/équipements et réalisé les travaux).
- Remplissez la ligne à cet effet sur votre [déclaration](#).
- La déduction de 300 euros des dépenses au titre du crédit d'impôt sera effective l'année suivant les travaux d'installation du système de recharge. Si le montant du crédit d'impôt dépasse celui de l'impôt dû, l'excédent vous sera restitué.



Pour bénéficier de l'aide d'un **conseiller**, cliquez [ici](#).

Pour toute information fiscale d'ordre général, composez le **0 809 401 401** sur votre téléphone.

Pour contacter votre **centre des impôts** en charge de votre dossier, cliquez [ici](#).

Entreprises et habitat collectif

Pour bénéficier d'une aide à **hauteur de 40 %** des coûts d'achat et d'installation des bornes de recharge :

- Contactez un installateur de bornes de recharge dont les offres ont été labellisées par le programme ADVENIR. Les offres doivent impérativement remplir certaines conditions. Voir les conditions [ici](#).
- Déposez votre demande en ligne sur la [plateforme ADVENIR](#).
- Vous recevrez ensuite, par retour automatique, une offre de prime ([voir exemple ici](#)) que vous devrez signer et retourner au programme ADVENIR.



Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ici](#).

Pour un contact direct, composez le **01 53 25 00 68** sur votre téléphone ou envoyez un e-mail à advenir@avere-france.org.

Collectivités publiques

Pour bénéficier de la **prime ADVENIR** :

- Téléchargez vos documents [ici](#).
- Utilisez cette [check-list](#) pour savoir quels sont les documents requis.

Pour bénéficier de la **surprime ADVENIR** pour l'installation de bornes à la demande :

- Téléchargez vos documents [ici](#).
- Téléchargez ce [fichier](#) pour le versement de la surprime des bornes de recharge à la demande.



Pour plus d'informations, veuillez cliquer [ici](#).

Pour un contact direct, composez le **01 53 25 00 68** ou envoyez un e-mail à advenir@avere-france.org.